ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE EURO-MEDITERRANEENNE

Bureau

Le Bureau de l'Assemblée Parlementaire Euro-Méditerranéenne, lors de sa réunion du 6 mai 2006 à Tunis, a évoqué le sujet des aides financières en faveur du peuple palestinien.

- Le Bureau de l'APEM réitère à nouveau la position adoptée par l'Assemblée lors de sa session plénière du 26/27 mars derniers à Bruxelles selon laquelle :
- invite les parties concernées par le processus de paix au Proche-Orient à poursuivre leur engagement afin de parvenir de façon pacifique à la solution de deux Etats, et appelle à renoncer aux initiatives unilatérales engagées en rupture avec la Feuille de route et la légalité internationale, notamment pour des considérations électorales.
- appelle la communauté internationale à continuer à soutenir le peuple palestinien dont l'économie entravée ne peut satisfaire les besoins de base; s'inquiète du chaos que pourrait engendrer une absence de soutien ainsi que la retenue illégale de revenus qui lui reviennent de droit.